

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE DE SAINT SORLIN EN BUGEY

LA POUPONNE

N°121 – JUILLET

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 05 JUILLET 2021 – EXTRAITS

Le compte rendu peut être consulté sur le tableau d'informations de la mairie ainsi que sur le site internet.

Présents : Patrick MILLET, Jérôme BERTRAND, Jacky BLANCHARD, Hélène DENOYER, René DESSERRIERES, Hervé FONTAINE, Magali JOFFRAUD, Florent MARTELIN, Philippe NOUVEAU (arrivé à 19 H 25), François PONCIN, Aline RAT et Céline TROPIBANI.

Absente excusée : Murielle KIRCHHOFF, qui donne pouvoir à Jacky BLANCHARD.

Absent : Tony LHOMME

Secrétaire de séance : Aline RAT

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 19 H 00 en demandant s'il y a des questions concernant le compte rendu du précédent Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

1 – informations sur les décisions prises par le maire au titre des délégations de pouvoir données par le conseil municipal :

Le maire informe l'assemblée qu'il a signé un devis pour des dépenses budgétées comme suit :

- Devis MARTIN RENARD (grillage pour le stade) pour un montant de 444,16 € TTC.

2 – Restaurant « Le Rempart » : achat du local de stockage :

Hervé FONTAINE explique que le local de stockage utilisé par les restaurateurs appartient au voisin M. TERRONNES qui souhaite régulariser la situation pour des raisons de sécurité et d'assurance. Il cède ce local à la commune pour l'euro symbolique.

Le maire précise que les frais de relevé cadastral et de notaires seront à la charge de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte d'acheter le local de stockage à M et Mme TERRONES Denis pour 1 €, de régler les frais de bornage et les honoraires du notaire pour acter cette vente. Il autorise le maire à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

3 – Ain pulse : convention natation 2021/2022

Le Maire présente le projet de renouvellement de convention pour la natation scolaire, pour l'année 2021 - 2022 pour les élèves de l'école de S^t-Sorlin en Bugey qui fréquenteront le centre Aquatique de loisirs « Ain Pulse » à S^t-Vulbas.

Période réservée : 10 séances du 18/03/2022 au 10/06/2022, le vendredi, de 14 H 00 à 14 H 45,

Les classes concernées sont les élèves de CE1 - CE2 et CM1.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de renouveler pour une année la convention de natation scolaire pour les élèves de CE1 - CE2 et CM1 de l'école publique de St-Sorlin pour 10 séances au prix de 195 € TTC la séance et donne tout pouvoir au maire pour signer les documents correspondants.

4 – Commissions communales : modification de la composition

Le maire rappelle à l'assemblée les deux démissions.

Pour le bon fonctionnement des commissions communales et l'intégration de M. Philippe NOUVEAU qui a rejoint l'équipe municipale, il est nécessaire de revoir leur composition.

Philippe NOUVEAU intègre toutes les commissions auxquelles participait Jean-Pierre MINAND.

Le maire informe que Mme Murielle KIRCHHOFF intègre la commission « cimetière ».

Il donne lecture de la délibération N° 2020_06_33 du 08/06/2020 qui fixait la composition des commissions communales et demande à l'assemblée de se prononcer sur les modifications à apporter.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les nouvelles commissions communales.

5 – Restaurant scolaire : modification du règlement

Le maire donne la parole à Hélène DENOYER, adjointe en charge de la commission enfance qui explique qu'à la rentrée de septembre 2021, un logiciel sera mis en place pour l'inscription des enfants à la cantine par les familles. Pour cela il est nécessaire de revoir et d'adapter le règlement du restaurant scolaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le nouveau règlement du restaurant scolaire qui entrera en vigueur au 1er septembre 2021.

6 – Repas cantine : prix du repas au 1^{er} septembre 2021

Le maire rappelle que le prix du repas à la cantine scolaire est de 4,95 €. Il précise que les charges afférentes aux repas de la cantine ont augmentées (charge du personnel, produits covid etc...) et qu'il est nécessaire d'augmenter le prix du repas qui n'a pas bougé depuis le 01/09/2018. Il propose le prix de 5,10 € le repas et demande à l'assemblée de se prononcer.

Le conseil municipal, à l'unanimité fixe le prix du repas à la cantine scolaire à **5,10 €** à compter du 1^{er} septembre 2021.


7 – Travaux « chemin du Verney » : Choix de l'entreprise


Le maire rappelle la délibération N° 2021_05_59 du 31/05/2021 ayant pour objet le lancement de la consultation d'entreprises pour effectuer les travaux de voirie « chemin du Verney ».

Suite à l'étude des offres par l'entreprise ARCHIGRAPH et à la réunion de la commission d'appel d'offres du 02 juillet 2021, René DESSERRIERES présente le tableau de synthèse des quatre offres reçues.

Le conseil municipal, à l'unanimité retient l'entreprise CTPG pour effectuer les travaux de voirie du « Chemin du Verney » pour un montant de 64 268,40 € TTC et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Les travaux devraient commencer début octobre 2021 pour une durée de 3 semaines à un mois.

	<p style="text-align: center;">Attention aux démarches avec usurpation de la fonction de sapeur-pompier.</p> <p>Actuellement, des individus se déclarent comme appartenant à la caserne de sapeurs-pompiers, pour réaliser des vérifications d'extincteurs à domicile, dans le but probable de connaître les lieux et les créneaux d'absence de leur interlocuteur. Restez vigilants !</p>
---	---

	<p style="text-align: center;">St So Bouge 2021 - 2022</p> <p>Prépare sa nouvelle saison !! La pause estivale va permettre de se reposer pour rattaquer en forme le 1er Septembre 2021. Le cours de HIT Cardio, dynamique & rythmés sera dispensé par Michaël les mercredis soirs à partir de 18h15, au foyer communal. Si vous avez envie de bouger, de rigoler, de vous amuser, venez les rejoindre Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter au 06 36 16 12 85 ou au 06 88 75 95 41.</p>
---	---



CANTINE SCOLAIRE

Attention, nous changeons de prestataire à la rentrée de septembre. Nous travaillerons avec l'entreprise RPC de Manziat (production à Ambronay pour notre cantine). Un nouveau tarif sera appliqué à compter du 1er septembre soit 5,10 € le repas.

Les modalités d'inscriptions et de paiement vont changer avec la mise en place d'un site internet sur lequel les parents doivent effectuer les démarches d'inscriptions initiales et de paiement, gérer les modifications de planning tout au long de l'année.

Dès à présent, créez votre compte sur le site ROPACH puis imprimez immédiatement, datez et signez le mandat SEPA et déposez-le en mairie avec le dossier complet d'inscription impérativement avant le 25 juillet 2021.

(Explications envoyées par mail à toutes les familles)



SAMEDI 04 SEPTEMBRE 2021

Apportez de quoi boire et manger. La commune mettra à disposition, tables et bancs ainsi que des barbecues et du charbon pour faire cuire vos saucisses/merguez.....

De plus, à partir de 18h00 un groupe de musique animera la soirée.

Nous espérons vous voir nombreux.



**V
E
N
D
R
E
D
I**
**10
SEPTEMBRE
2021**



Entrée libre
Concert offert
par
Confettis
et
Serpentins

Buvette sur
place



Entretien régulier des cours d'eau


Les propriétaires ou exploitants riverains sont responsables de l'entretien régulier des cours d'eau pour les berges et la moitié du lit qui leur appartient.


L'entretien régulier précisé par l'article L215-14 du code de l'environnement correspond à :


- L'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non.
- L'élagage ou le recépage de la végétation des rives,
- Le faucardage localisé.

Une plaquette d'informations est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.ain.gouv.fr/IMG/pdf/2017fevrierplaquetteentretiencourseau.pdf>

	<p>La nouvelle association écologique et solidaire a vu le jour sous le nom de Saint Sor'Liens lors de son assemblée générale constitutive, le 26 juin au Parc de l'Areymont.</p> <p>De nombreux habitants du village et alentours ont répondu présents pour participer à ce moment de convivialité, de partage et d'échanges.</p> <p>Une trentaine de personnes ont déjà rejoint l'association. Le prix de l'adhésion est de 15 euros par personne (25 euros pour les couples et les familles).</p> <p>Pour rappel, projets en cours : Jardin partagé, Inventaire participatif des oiseaux et création d'un Système d'Échange local.</p> <p>Et bien d'autres à venir en fonction de la mobilisation des habitants.</p> <p>Contacts de la commission "Gestion des adhésions" : Yvonne FONTAINE (fontainoliens@orange.fr) et Paul DECLERCK (declerck.paul@neuf.fr)"</p>
---	---

	<p style="text-align: center;">SACS JAUNES - RAPPEL</p> <p>Chaque foyer peut récupérer une fois par an ses sacs jaunes au cours de l'une des dates de distribution, aux services techniques (derrière les locaux des pompiers).</p> <p>Merci de respecter cette règle.</p>
---	--

	<p style="text-align: center;">AGENDA</p> <p><u>JUILLET</u> :</p> <p>Mercredi 14 : La Cérémonie aura lieu à 11h30 au monument aux morts, suivi d'un échange autour d'un verre.</p> <p><u>AOÛT</u> : fermeture du secrétariat de mairie du 2 au 16 août 2021 inclus.</p> <p><u>SEPTEMBRE</u> :</p> <p>Samedi 4 : Village en fête (stade 18h00)</p> <p>Dimanche 5 : Forum des associations (foyer communal de 9h à 12h)</p> <p>Vendredi 10 : Concert Rock CIMARRON (stade à partir de 20h)</p>
---	--

NOTA : Les différentes manifestations et réunions évoquées ci-dessus, pourront être modifiées, voir annulées, selon l'évolution rapide des mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID 19



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi et Vendredi : de 15h à 18h - Jeudi : 8h30 à 12h - Tel : 04.74.35.73.78

Adresse email secrétariat mairie : mairiestso@orange.fr

Site Internet : <http://www.saint-sorlin-en-bugey.info>

Commission Communication : lapouponne01@gmail.com